



ÉTAMPES, VILLE RELAIS
DE LA FLAMME OLYMPIQUE
22 juillet 2024

Guide de la Reprise

2023/2024
Des tout-petits aux lycéens

Sommaire

Les démarches obligatoires

- Calcul du quotient familialp5
- Restaurant scolairep5
- Le Portail famillep6
- École maternelle et élémentaire ...p6
- Inscription aux transportsp7
- Vaccinsp8

Dates des vacances scolaires

- Les vacances scolaires 2021-2022 Zone Cp8

Les établissements scolaires de la Ville

- Les écoles maternellesp9
- Les écoles élémentairesp9
- Les collègesp10
- Les lycéesp10
- Les établissements privés spécialisésp10
- Les associations de parents d'élèvesp10

Avant et après l'école

- Les accueils périscolairesp12
- Le multisportsp12
- Sports - loisirs - quartiersp13
- Les études dirigéesp13

Le guichet unique

- Une adresse pour les activités et les loisirs extra-scolaires et périscolairesp14
- Portail Famillep14

L'accompagnement des jeunes et des familles !

- Le programme de Réussite éducativep15
- Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)p15
- Le réseau d'éducation prioritairep17
- Le Service Minimum d'Accueil (SMA)p17
- Le SIJE (le Service d'Information & Accompagnement Jeunesse d'Étampes)p17
- Les antennes du SIJEp21
- L'Espace Public Numérique d'Étampes (EPN)p21
- Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation)p23
- Le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes)p23
- Le Centre de Protection Maternelle et Infantilep24

- Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale du Conseil départemental de l'Essonnep24
- L'Atelier Groupe famillep24
- Le jardin partagép25

Les aides bienvenues

- Permanences du CCASp26
- La cantine à 0,15 €p27
- Les aides de la Caisse des Écolesp27
- Le dispositif « Coup de pouce »p28
- Le Pass'Retournéep28
- Les aides supplémentairesp28
- Les permanences de la C.A.F.p28
- Les aides attachées au collège et au lycéep29
- Obtenir une boursep29
- Fonds sociauxp29
- Les bons plansp29
- Le ticket loisirs Régionp30
- Le tremplin citoyen du Départementp30
- Le dispositif Cultures du cœurp30

Jeunes citoyens

- Le Conseil Municipal Jeunesp31

S'amuser se détendre

- Les accueils de loisirs des Maisons de quartierp32
- Les accueils de loisirs pour les mercredis et les vacancesp33
- Les Maisons de quartierp33
- Pôle de proximité et de services ..p34
- Le pôle de développement culturel des quartiersp35
- Le studio de répétitionp35
- La saison culturelle de la Villep35
- Le Musée intercommunal d'Étampesp36
- Le service Animation du Patrimoine Pays d'Art et d'Histoirep36
- Les Archives municipalesp36
- Le Théâtre Intercommunalp37
- CinÉtampesp37
- Pôle des enseignements artistiques : musique, danse et arts plastiques .p38
- La bibliothèque Diane-de-Poitiersp38
- La bibliothèque Ulyssep39
- Lire et faire lirep40
- Piscine intercommunalep40

Les règles de vie en communauté

- La pause déjeunerp41
- Protection des mineurs de moins de 13 ansp41

Édito

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre ce petit guide, qui vous permettra de trouver toutes les informations nécessaires à la pleine réussite de cette nouvelle rentrée.

La Ville d'Etampes compte 20 écoles, toutes rénovées, dont 2 groupes scolaires créés pour accompagner le développement de notre commune. C'est un programme d'investissement extrêmement important qui nous mobilise d'année en année.

Offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour réussir sa scolarité et préparer son avenir est en effet depuis toujours un choix et une priorité municipale.

Une école, c'est en effet le cœur d'un quartier, un lieu où se croiser, créer du lien, favoriser la réussite sociale, et apprendre à vivre ensemble dans le respect des valeurs de la République, Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

En cette nouvelle rentrée, les enfants, les parents et les enseignants de l'école maternelle Louise Michel vont avoir le plaisir de retrouver leur école reconstruite, embellie, et de bénéficier d'un nouveau centre périscolaire.

Les dispositifs mis en place pour aider les familles sont bien sûr reconduits (restauration à 0,15 euros, quotient familial, contrat local d'accompagnement à la scolarité, allocation de rentrée aux familles qui ne perçoivent pas de prestation de la Caf...) **ainsi que les politiques innovantes, initiées par la Ville autour de l'école, que vous découvrirez au fil des pages, comme la Réussite éducative.**

Nous fêtons aussi cette année les 20 ans de notre dispositif « Pass' rentrée », qui permet, en lien avec les associations étampaises, d'offrir aux enfants des séances d'essai avant de choisir une activité sportive ou culturelle enrichissante qui complétera leur parcours scolaire. Une idée reprise récemment par le gouvernement, mais pour laquelle nous ne réclamerons pas de droit d'auteur...

Se dépasser, se surpasser, se cultiver, se plaire à l'école et dans sa ville, faire son apprentissage de citoyen avec le Conseil Municipal Jeunes, tels sont les enjeux que l'équipe municipale propose à tous les élèves étampois.

Et puis, le meilleur pour la fin, le passage, le 24 juillet 2024, de la flamme olympique, Etampes ayant été choisie comme ville-relais, donnera lieu, tout au long de l'année, à de nombreux événements au niveau de notre ville, de nos associations et de nos écoles.

A toutes et à tous, à toutes les familles, nous souhaitons une excellente rentrée scolaire.

Franck Marlin

Maire d'Etampes - Député honoraire de l'Essonne
et

Marie-Claude Girardeau

1^{re} adjointe au Maire en charge de l'Enseignement,
de l'Éducation, de l'Enfance, du Patrimoine historique et de la Culture

LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Important

Votre quotient ainsi que les tarifs appliqués sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le calcul du quotient :

Pour 2024, il sera obligatoire de le refaire calculer. Pour cela, dès réception de votre avis d'imposition 2023 (sur les revenus de 2022), et au plus tard le 15 décembre 2023, vous devez le faire parvenir au service facturation, accompagné de l'attestation de paiement de prestations familiales (CAF, MSA...).

Pour la restauration, pensez à :

- adresser vos justificatifs d'absences.
- signaler tout changement de situation familiale, coordonnées (adresse, téléphone...).

En cas de changement d'adresse, de téléphone, signalez-le sur le Portail famille ou au :

01 69 92 13 13 ou par mail :
portail.famille@mairie-etampes.fr

Pour toutes informations complémentaires :

Service facturation au 01 69 92 13 13 ou Avenue du Marché-Franc.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30.

RESTAURANT SCOLAIRE

Important

L'accès au restaurant scolaire nécessite une inscription préalable que ce soit à la journée, à la semaine, au mois ou pour l'année scolaire.

Il est impératif d'effectuer les réservations des repas des enfants.

À noter

Repas restauration scolaire et accueils de loisirs des Centres sociaux :

Réservations obligatoires.

Toute réservation ou annulation doit être effectuée au moins 5 jours à l'avance. Indispensable, cette démarche permet en premier lieu de veiller à la sécurité de l'enfant dont la présence au sein de l'établissement sur le temps du midi sera, par cette réservation, assurée.

Elle optimise également la gestion de la Cuisine municipale en certifiant à l'avance le nombre de repas à produire.

Les repas sont élaborés par la Cuisine centrale. Les menus sont validés par une diététicienne et sont consultables sur le site In-ternet de la Ville d'Étampes.

www.mairie-etampes.fr > Enfance & Jeunesse.

À savoir

À l'initiative du Maire, chaque mois dans les écoles maternelle et élémentaire, la Ville s'appuie tant que possible sur des circuits courts et des producteurs locaux.

LE PORTAIL FAMILLE DE LA VILLE D'ÉTAMPES



Pratique au quotidien, le Portail Famille avec son espace sécurisé et personnalisé permet aux parents de :

- > D'inscrire, de modifier ou d'annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelle et élémentaires aux activités de la Ville, restaurant scolaire d'Étampes...
- > Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- > Effectuer les paiements en ligne.

Pour effectuer vos démarches, vous pouvez également vous rendre au service Facturation (Avenue du Marché-Franc) ou au sein des Espaces Publics Numériques étampois :

→ QUARTIER DE GUINETTE ESPACE ZARAFÀ

Avenue des Meuniers
Tél. : 01 60 80 00 44.

→ QUARTIER SAINT-MICHEL ESPACE CAMILLE-CLAUDEL

119 bis, bd Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

→ QUARTIER CENTRE-VILLE SIJE

2, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS

La scolarité en école maternelle est obligatoire à partir de 3 ans.

→ À l'école maternelle :

Pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies dès le mois de novembre de l'année précédente.

→ À l'école élémentaire :

Les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits dès le mois de mars.

Documents nécessaires à l'inscription :

- > Livret de famille ou acte de naissance.
- > Extrait du jugement de divorce ou de séparation si nécessaire.

- > Justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe d'habitation, acte notarié ou dernier avis d'imposition).
- > Coordonnées téléphoniques personnelles et professionnelles des parents.
- > Carnet de vaccinations de votre enfant.
- > Numéro d'assurance responsabilité civile.
- > Numéro d'allocations familiales.
- > Justificatifs de revenus : dernier avis d'imposition (ou les 3 derniers bulletins de salaire) et attestation de paiement de la CAF.

Si vous êtes hébergés, il est impératif de fournir les documents suivants : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile (quittance de loyer ou impôts locaux) de la personne qui héberge, ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.

À savoir

DÉDOUBLEMENT DES CP ET CE1

Depuis la rentrée de septembre 2018, les élèves scolarisés en CP dans les établissements en zone de Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) bénéficient d'un taux d'encadrement inédit : un professeur pour environ 12 élèves. Depuis la rentrée de septembre 2020 cette mesure est reconduite et inclut les élèves scolarisés en CE1.

TRANSPORTS

Les élèves de maternelle et élémentaire devant emprunter les transports scolaires doivent être titulaires d'un titre de transport « la carte Scol'R ».

MODIFICATION TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée de septembre 2022, le transport scolaire des enfants de maternelle et d'élémentaire est assuré par le Syndicat mixte des Transports Sud-Essonnes.

Pour inscrire vos enfants, plusieurs possibilités :

> Par Internet

Télécharger la fiche d'inscription sur : <https://transportsudessonnes.fr> ou <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/inscription>, et la transmettre :

> Par courrier

TSE - 8, rue de la Mairie
91150 MORIGNY
Tél. : 01 64 92 00 23.

> Dans leurs locaux

Jours et heures d'ouverture : tous les jours du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h sauf le jeudi après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez les joindre au : 01 64 92 00 23 ou 06 15 37 06 64.

Pour l'année 2023/2024 la participation des familles s'élève à **24 € par enfant**. Ce montant est fixé par Île-de-France Mobilités et le Conseil départemental.

La Ville prend en charge 50 % du montant. Le tarif est donc de 12 € pour les familles.

Une aide supplémentaire pouvant atteindre 100 % peut être accordée par le CCAS (sous conditions).

À savoir

Carte « IMAGINE'R » : pour les collégiens, lycéens et les étudiants, les inscriptions se font sur navigo.fr

Où faire ses démarches ?

POINT INFO TRANSPORTS

Avenue du Marché-Franc.
Tél. : 01 69 92 13 17.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30.

C'est obligatoire

Les vaccins obligatoires : DT-Polio (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de séro groupe C, Rougeole, Oreillons et Rubéole.

> Les dates de rappel sont également importantes.

> L'assurance scolaire est vivement conseillée pour couvrir les dommages occasionnés ou subis par votre enfant lors d'activités proposées par son établissement scolaire (visite, voyage, activités périscolaires).

DATE DES VACANCES SCOLAIRES

2023/2024 - ZONE C

Toussaint 2023

> Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023

Noël 2023

> Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024

Hiver 2024

> Du samedi 10 février au dimanche 25 février 2024

Printemps 2024

> Du samedi 6 avril au dimanche 21 avril 2024

Été 2024

> Samedi 6 juillet 2024

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

LES ÉCOLES MATERNELLES

→ École Elsa-Triolet

91, boulevard Saint-Michel.
Tél. : 01 64 94 33 80.

→ École Éric-Tabarly

5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 62.

→ École Hélène-Boucher

30 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 08 33.

→ École Louise-Michel

Rue Salvador-Allende.
Tél. : 01 64 94 65 07.

→ École Jacques-Prévert

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 23 81.

→ École Jean-de-La-Fontaine

Rue Jean-Étienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 30 85.

→ École Le Port

Place du Port.
Tél. : 01 64 94 08 84.

→ École Le Petit Prince

19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 93.

→ École Marie-Curie

2, impasse du Prateau.
Tél. : 01 64 94 03 78.

→ École Pauline-Kergomard

18, rue de Valory.
Tél. : 01 64 94 04 66.

→ École Simone-de-Beauvoir

Rue du Pont-Saint-Jean.
Tél. : 01 64 94 18 80.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

→ École André-Buvat

20 bis, rue Saint-Martin.
Tél. : 01 64 94 06 56.

→ École Éric-Tabarly

5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 51.

→ École Hélène-Boucher

6, rue de la Porte brûlée.
Tél. : 01 64 94 06 95.

→ École Jacques-Prévert

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 39 61.

→ École Jean-de-La-Fontaine

Rue Jean-Étienne-Guettard.
Tél. : 01 64 94 10 10.

→ École Le Port

Place du Port.
Tél. : 01 64 94 04 22.

→ École Les Prés

15, promenade des Prés.
Tél. : 01 64 94 14 39.

→ École Louis-Moreau

126, rue Saint-Jacques.
Tél. : 01 64 94 08 82.

→ École Le Petit Prince

19, mail Antoine-de-Saint-Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 90.

LES COLLÈGES

→ Collège Jean-Étienne-Guettard

20, rue Saint-Antoine.
Tél. : 01 64 94 40 18.

→ Collège de Guinette

Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 22 84.

→ Collège Marie-Curie

54, boulevard Berchère.
Tél. : 01 64 94 87 55.

LES LYCÉES

→ Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire

Internat d'excellence
4, avenue Geoffroy-Saint-Hilaire.
Tél. : 01 69 92 17 70.

→ Lycée Professionnel Nelson-Mandela

8, rue Julien-Pranville.
Tél. : 01 69 92 15 15.

→ Institution Jeanne-d'Arc

(de la maternelle au lycée)
11, boulevard Henri-IV.
Tél. : 01 69 16 14 40.

LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET SPÉCIALISÉS

→ Maison Familiale Rurale d'Étampes

Domaine de Vauroux
Rue du Professeur Tubiana.
Tél. : 01 64 94 75 75.

→ École À l'Ère Libre

De l'élémentaire au lycée
19, rue de l'Alun.
Tél. : 07 81 78 75 03.
Email : contat.alerelibre@gmail.com
Site Internet : www.alerelibre.com

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

→ APEEP Étampes

(Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public d'Étampes).
155, rue de la République.
Président : M. Moïse MOUDIO
Tél. : 06 87 16 55 47.
peep.etampes@wanadoo.fr

→ ALPERE

(Association Laïque de Parents d'élèves de la Région d'Étampes).
Mme Nadine AUBRY
association.alpere@gmail.com
Tél. : 07 62 52 47 89.

→ APEL

(Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)
jda.apel.etampes@orange.fr

→ Conseil local du collège Guettard

Mme Maïa MORPAIN
Tél : 07 86 40 31 79.
maiamorpain@gmail.com

→ Conseil local du collège de Guinette

M. Bruno LEMOËL
fcpecollege.guinette@gmail.com

→ Conseil local du collège Marie-Curie

Mme Gwenaëlle CHARTIER
fcpe91collegemariecurie@gmail.com

→ Conseil local lycée Geoffroy-Saint-Hilaire

lycee.etampes.fcpe@gmail.com

→ Conseil local du Plateau de Guinette

M. Philippe FOURCAULT
Tél. : 01 64 94 39 28.
philippe-fourcault@orange.fr

→ Conseil local FCPE Saint-Martin

Mme BREUGNOT
20 bis, rue Saint-Martin, à Étampes.

→ La Maison des Lycéens Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire

M. BOULANGER / M. DAVALAN
Tél. : 01 69 92 17 70.

→ Union locale FCPE

Mme Marion VANCON
Tél. : 06 12 54 29 63.
Mme Laetitia DARRIBERE
Tél. : 06 08 16 51 16.



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Contact

Service Enfance de la CAESE

13, rue Saint-Antoine
Tél. : 01 64 59 27 27.

L'accueil périscolaire permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Il est ouvert à tous les enfants.

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service propose la prise en charge des enfants par des animateurs diplômés de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes qui proposent chaque jour des activités ludiques et des moments de détente.

Les différents lieux d'accueils sont ouverts dès 7 h, et après les heures de classe jusqu'à 19 h :

Éric-Tabarly, Hélène-Boucher, Jean-de-La-Fontaine, Le Petit Prince, Le Port, Louis-Moreau, Louise-Michel, Pauline-Kergomard.

C'est obligatoire

Un dossier d'inscription est à remplir et un certificat médical est à fournir.

La réservation de la place en périscolaire doit être effectuée 48 h à l'avance. Sans réservation, l'enfant ne sera pas accueilli ni le matin, ni le soir.

LE MULTISPORTS



Contact

Service des Sports

Espace Sportif Municipal
2, avenue des Meuniers
Tél. : 01 88 07 01 09 – 06 30 23 47 03.
educ.sportifs@mairie-etampes.fr

Le Multi-Sports encadré par des éducateurs sportifs diplômés permet aux enfants de développer leurs capacités physiques et psychomotrices par la découverte de disciplines sportives telles que :

football, basket-ball, handball, jeux de raquettes, athlétisme, acrosport, rugby...

Il regroupe 3 activités en fonction de l'âge des enfants :

> **Le BB Gym pour les enfants de 15 mois à 3 ans :** Espace sportif municipal Louis-Blériot, le vendredi matin de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h.

> **L'Éveil Multi-Sports pour les 3/5 ans :** Centre sportif Michel-Poirier, le mercredi matin de 9 h à 9 h 45.

> **L'École Multi-Sports pour les 6/12 ans :** Centre sportif Michel-Poirier, le mercredi matin de 10 h à 12 h.

A noter :

Le BB Gym est une activité gratuite et concerne les enfants de 15 mois à 3 ans.

SPORTS-LOISIRS-QUARTIERS



L'activité Sports-Loisirs-Quartiers encadrée par des éducateurs sportifs diplômés a pour objectifs la pratique et la découverte de disciplines sportives, l'utilisation du sport comme moyen d'insertion, de socialisation et de développement personnel pour les jeunes.

Les activités se déroulent au Centre sportif Michel-Poirier :

> **Le mercredi après-midi :** de 15 h à 17 h, pour les jeunes de 8 à 16 ans et tous les vendredis Futsal de 20 h à 23 h à partir de 17 ans, hors vacances scolaires.

> **Pendant les vacances scolaires :** de 14 h 30 à 16 h, pour les jeunes de 8 à 11 ans et de 16 h à 17 h 30 pour les jeunes de 12 à 16 ans et tous les vendredis pour les 17 ans et plus, basketball/Futsal de 18 h à 20 h et 20 h à 22 h.



LES ÉTUDES DIRIGÉES



Les élèves peuvent faire leurs devoirs et réviser les cours de la journée avec l'aide d'un enseignant ou d'un animateur diplômé, au sein même des écoles élémentaires après les heures de classe. Ce service est proposé par la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes (CAESE).

UN GUICHET UNIQUE

UNE ADRESSE POUR LES ACTIVITÉS ET LES LOISIRS EXTRA-SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Depuis le 1^{er} avril 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Étampeois Sud-Essonne (CAESE) a mis en place un guichet unique qui rassemble tous les services de l'Agglomération destinés aux familles, à l'Enfance et à la Petite enfance, afin de les accompagner et les informer au mieux dans leurs démarches administratives concernant :

- Les structures d'accueil de la Petite enfance.
- Les différents modes de garde (individuels ou collectifs).
- Les actions de soutien à la parentalité (café des parents, TourneSol, lieu d'accueil enfants parents).
- Les études dirigées.
- Le périscolaire.
- Les accueils de loisirs.
- Facturation du Pôle des enseignements artistiques.
- Les piscines intercommunales (cours de natation, aquagym).
- Facturation du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Un seul lieu, un seul numéro :
13, rue Saint-Antoine
91150 Étampes
Tél. : 01 64 59 27 27.

Horaires d'ouverture

Les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 8 h 30 à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h.

Les jeudis de 8 h 30 à 12 h.

Pour les activités périscolaires et extrascolaires, pensez à :

- adresser vos justificatifs de revenus, absences.
- signaler tout changement de situation familiale, coordonnées (adresse, téléphone...) au guichet unique.

LE PORTAIL FAMILLE DE L'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE



Cet espace permet aux parents de :

- > Faire des demandes de place pour les tout-petits au sein des structures Petite enfance.
- > D'inscrire, de modifier ou d'annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelle et élémentaires aux activités de la CAESE.
- > Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- > Effectuer les paiements en ligne.

Pour toute autre modification, il suffit de faire parvenir les justificatifs en se connectant sur le Portail Famille ou au Guichet unique (13, rue Saint-Antoine ou 01 64 59 27 27) :

<https://www.espace-citoyens.net/portailfamilledeletampois/espace-citoyen/>

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES

Le saviez-vous ?

Toutes les écoles élémentaires de la Ville sont dotées d'un équipement haute performance comprenant des tablettes, des PC portables, des vidéoprojecteurs, des bornes wifi mobiles...

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Contact

Service « Réussite éducative »

Centre social Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. 01 60 80 05 29.

Accompagner dès la maternelle les enfants, les ados et leurs familles.

Qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins, en dehors des heures de classe est gratuit pour les familles.

Pourquoi ?

- > Pour une meilleure réussite dans son parcours de vie.
- > Pour l'épanouissement personnel de l'enfant.
- > Pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- > Rencontre avec les parents et les partenaires.
- > Proposition d'un parcours d'accompagnement par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs, de psychologue et d'une cheffe de service.
- > Accompagnement par les référents tout au long du parcours.
- > Rencontre régulière avec la famille de l'enfant.

Les principaux partenaires :

L'Éducation nationale, la Maison Départementale des Solidarités, les centres sociaux, le CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)...

LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)



Contact

→ Centre social Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

→ Centre social Camille-Claudet
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

→ **Centre social Rosa-Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

→ **Pôle de Proximité du Moulin à Peaux**
5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.

Le Centre social Jean-Carmet

→ **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis de 17 h à 18 h 30.

Pour les collégiens et lycéens :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h 30 à 19 h.

→ **Atelier culturel élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 18 h 30.

Pour les collégiens et lycéens :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h 30 à 19 h.

Le Centre social Camille-Claudel

→ **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
2 fois par semaine : les lundis et mardis, ou les jeudis et vendredis, de 16 h 45 à 18 h 15.

Pour les collégiens et lycéens :
2 fois par semaine : les lundis et mardis, ou les jeudis et vendredis, de 17 h 30 à 19 h.

Le Centre social Rosa-Parks

→ **Accompagnement à la scolarité élémentaire** (2 fois par semaine au choix) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h.

Pour les collégiens et lycéens (2 fois par semaine au choix) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 18 h à 19 h 30.

Le Pôle de proximité du Moulin à Peaux

→ **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h.

→ **Permanence d'écrivain public :**
uniquement sur rendez-vous.

→ **Atelier intergénérationnel :**
les mercredis hors vacances scolaires de 9 h 30 à 11 h 30.

À savoir

Le service de cette prestation est de 6 € à l'année.

LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE :

Les écoles maternelles Elsa-Triolet, Simone-de-Beauvoir, les 4 groupes scolaires : Le Petit Prince, Jean-de-La-Fontaine, Jacques-Prévert et Eric-Tabarly, ainsi que le collège de Guinette forment le Réseau d'Éducation Prioritaire.

Par le biais d'effectifs réduits, ce dispositif permet de renforcer l'accompagnement et le soutien scolaire et de favoriser ainsi la réussite des enfants.

LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL (SMA) :



Le SMA est encadré par des animateurs diplômés de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonnes qui proposent aux enfants une multitude d'activités.

Mis en place avant que la loi de 2008 ne le rende obligatoire, ce service, qui respecte le droit de grève, s'applique dans les écoles maternelles et élémentaires les jours de grève dans l'Éducation nationale.

LE SERVICE D'INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT JEUNESSE D'ÉTAMPES (SIJE) :



Contact

SIJE – Espace Centre-Ville
22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.
sije@mairie-etampes.fr

Toutes les actions et actualités Jeunesse sont sur :

Facebook :
<https://www.facebook.com/@SIJE-Etampes>

Twitter :
@sije-Etampes

Instagram :
sije_etampes/

LinkedIn :
[linkedin.com/company/sije-etampes/](https://www.linkedin.com/company/sije-etampes/)

Newsletter hebdomadaire : inscription par mail, au sije ou consultable sur le site sije.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

Le SIJE, un espace ressource pour tous !

Pour s'informer et être accompagné dans différentes démarches utiles à un parcours, ce service de la Ville (label du réseau national IJ) propose un accueil sans rendez-vous.

Les services proposés sont en lien avec des sujets d'actualité jeunesse, et peuvent prendre la forme d'actions collectives, de stages, d'ateliers, de visites d'entreprises, de forums, d'entretiens individuels ou collectifs. Le SIJE répondra sur les soutiens qui peuvent être mis en place, quelles que soient les questions ou les interrogations sur les parcours.

EXEMPLES DES DISPOSITIFS SOUTENANT LES PARCOURS DES JEUNES

→ APPUI SUR MESURE pour lutter contre le décrochage scolaire

Une prise en charge d'un élève est possible au SIJE afin de l'aider à travailler sur un projet quelconque, un comportement, une situation personnelle ou bien pour rencontrer d'autres jeunes témoignant de leurs parcours. En effet, cet outil vient en aide aux établissements, aux jeunes et à leur famille. À travers un programme co-construit avec les équipes enseignantes, les exclusions temporaires peuvent également être prises en charge par l'éducatrice spécialisée. Ce dispositif permet d'accompagner également les jeunes en situation de rupture sociale.

En tous lieux, des ateliers de mise en situation, de réflexion, de coaching, de mise en stage sont organisés et personnalisés selon les profils. Ce dispositif de la Ville qui demande une implication des parents s'inscrit en partenariat avec le CIO, la Réussite Educative, les collèges et lycées.

→ LE COUP DE POUCE pour soutenir les parcours d'étude et de formation

Ce dispositif municipal consiste en un accompagnement de projet et un soutien financier. Son objectif est d'apporter des informations, des contacts, des ressources pour la conduite de projets d'étude, de formation à visée professionnelle (séjour d'étude, stage professionnel à l'étranger, etc...). À disposition des jeunes Étampeois (de moins de 26 ans), ce dispositif est aussi un soutien financier pour leur projet d'études, de formation, de séjour d'études ou de stage professionnel à l'étranger. **La Ville consacre un budget de 40 000 € par an à ce dispositif.**

Les jeunes Étampeois doivent constituer un dossier avec le SIJE afin de se présenter devant le jury mensuel « Coup de pouce » et obtenir cette subvention, avant de commencer leur projet.

→ METIERS 360°

Le SIJE est doté de lunettes 3D avec un abonnement métiers qui permet aux jeunes et leur famille de découvrir des secteurs professionnels en réalité virtuelle. Information et réservation au SIJE.

→ ORAL DU DNB & BAC

En partenariat avec les établissements scolaires, des préparations à l'entretien du Diplôme National du Brevet ou du Baccalauréat sont organisées avec le SIJE. Ces ateliers peuvent se conduire à l'école et au SIJE sur réservation.

→ LE TREMPLIN FORMATION JEUNES pour découvrir un parcours de formation dans l'animation

Composé de 3 sessions (une session théorique, un stage pratique et une session d'approfondissement), le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est proposé chaque année à Étampes. Le tout afin de devenir un animateur aux compétences multiples pour travailler l'été ou pour en faire son métier.

→ LES STAGES DE RÉVISIONS SCOLAIRES pour revoir les bases ou approfondir

Pendant les vacances scolaires ou sur des temps périscolaires, différentes formules peuvent être proposées, de l'individuel avec mises en relation avec des profils étudiants au collectif avec les stages d'une semaine (mathématiques - français - anglais et méthodologie). De plus, pour s'entraîner ou faire ses devoirs, des mises à disposition d'espaces dans les locaux du SIJE sont proposées.

→ MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE pour les études, un stage, un emploi

Le SIJE, du fait qu'il fasse partie du réseau « Eurodesk », peut informer le public sur les dispositifs de mobilité en Europe avec Erasmus+ et sur les autres soutiens possibles pour un départ vers l'étranger quelle que soit la formule choisie. Ex : corps européen de solidarité, service civique à l'étranger, Visa Vacances Travail...

→ ORIENT'MÉTIERS pour découvrir des secteurs professionnels et avoir de l'ambition à Étampes, pour faciliter la définition d'un parcours scolaire et de formation, tout un panel d'activités est proposé :

Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, salon annuel sur un ou plusieurs secteurs d'emploi, des interventions en établissements scolaires et des forums de l'orientation constituent, entre autres, le programme de l'année...

C'est avec le soutien du CIO, de Pôle Emploi et de la Mission Locale, du service Développement économique de la CAESE, des entreprises du territoire et des organismes de formation que ces actions sont conduites. Avec l'appui de ses partenaires, le SIJE accompagne les jeunes vers la découverte de leur territoire et des secteurs qui recrutent... Il participe et organise des jobs dating notamment celui de mars, temps fort avant l'été pour les emplois saisonniers. Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « Parcours Avenir » défini par l'Éducation nationale.

En complément, de nombreuses sensibilisations sont mises en place en direction des établissements scolaires sur des sujets d'actualités tels que les addictions, les conduites à risques... Les formats sont variés et s'adaptent au besoin de l'exposition animée, au théâtre, forums ou ateliers. Ces actions peuvent être mises en œuvre pour le 1^{er} et 2nd degré et s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « parcours éducatifs de Santé » définis par l'Éducation nationale.

→ **PASS'CITOYEN :**
pour accompagner le devenir adulte

Forum des préjugés, atelier sur les fondamentaux de la République, atelier être et savoir- être, visites d'institutions, actions autour de la mixité, de la laïcité, rencontres solidaires, point d'actualité et veille d'infos pratiques avec la Newsletter hebdomadaire... Une offre élargie pour connaître ses droits et ses devoirs.

Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « Parcours Citoyen » définis par l'Éducation nationale.

→ **PASS'CULTURE :** pour
favoriser l'accès à la culture et élargir ses horizons...

Le SIJE se positionne comme un acteur ressource et intermédiaire entre les jeunes et l'accès à la Culture. L'objectif étant à la fois de faire découvrir les lieux culturels et artistiques sur le territoire, mais aussi ceux qui existent en dehors. Ce qui va permettre aux jeunes d'enrichir leurs connaissances. Plus qu'un simple accès à la Culture, ce sont des outils et des connaissances qui sont proposés aux jeunes pour qu'ils s'en saisissent et les réutilisent dans leur orientation scolaire et leur insertion professionnelle.

Depuis l'année dernière, il existe un « Pass Culture » national qui s'adresse aux jeunes dans leur 18^e année. 300 € à la clé pour le jeune. Le SIJE vous renseigne sur ce dispositif.

Un jeune ouvert d'esprit sur le monde qui l'entoure est un jeune mieux armé à gérer sa vie, aussi bien personnelle que professionnelle.

> Le SIJE noue des partenariats avec les services culturels de la CAESE et avec les établissements scolaires afin de faciliter l'accès des jeunes à la culture, au patrimoine et à l'art.

LES ANTENNES DU SIJE

→ **Espace IJ « ZARAFÀ »**

Composé d'une salle de formation équipée en tableau numérique et de postes informatiques permettant l'accueil de groupe pour la pratique bureautique, cet espace situé à Guinette est également un lieu ressource convivial « information jeunesse » de proximité.

Contact

Espace IJ « ZARAFÀ »

25, avenue des Meuniers
Tél. : 01 60 80 00 44.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vendredi : de 9 h à 12 h 30.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers sur inscription.

→ **Le Point Information Jeunesse (PIJ)**

« Camille-Claudé »

Accessible sans rendez-vous, le PIJ Camille-Claudé met à disposition des outils informatiques, soutient les projets et aide à la recherche de stage... Il propose les mêmes services que ceux développés en Centre-Ville.

Contact

PIJ « Camille-Claudé »

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 05.

Horaires d'accueil :

Mardi : de 14 h à 18 h.

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Jeudi : de 14 h à 18 h.

Les permanences du SIJE en établissements scolaires

- Collège Marie-Curie, les lundis de 12 h 30 à 14 h.
- Collège de Guinette, les jeudis de 12 h 30 à 14 h.
- Lycée Saint-Hilaire, les jeudis de 12 h 30 à 14 h avec une informaticienne.
- Lycée Nelson-Mandela, les mardis de 11 h 30 à 13 h.
- M.F.R. Étampes, tous les jeudis de 16 h 30 à 18 h.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE D'ÉTAMPES (EPN)



L'objectif de l'EPN est d'accompagner tous les publics à utiliser Internet et les outils multimédia.

Pour cela, l'EPN propose aux jeunes et aux familles une multitude de services en lien avec le multimédia tels que :

Des stages multimédias (montage photo – vidéo – création de jeux – stop motion...) pouvant aider à la réalisation de support et présentation de dossier scolaire/rapport de stage, un accès libre ou accompagné au poste avec accès au scanner et photocopieur, le soutien aux démarches en ligne, des ateliers ponctuels sur une thématique ou logiciel.

PC, casque et web cam peuvent être réservés pour une visio, un webinaire professionnel et/ou scolaire (entretien/formation/cours).

De plus, l'EPN organise des interventions ponctuelles en « prévention & accompagnement aux usages numériques » pour l'éducation aux médias au sein des établissements scolaires, propose des initiations aux familles à la prise en main des ENT, Pronote et autres outils de communication.

Le multimédia est au service des projets et parcours des jeunes et des besoins locaux.

Contact

Espace Public Numérique d'Étampes (EPN)

Adresse et lieu d'inscription SIJE/EPN

22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.

sije@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 puis de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

SES ANTENNES :

QUARTIER DE GUINETTE ESPACE IJ ZARAFÀ

Avenue des Meuniers
Tél. : 01 60 80 00 44.

Horaires d'ouverture

Mercredi : de 9 h à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h 30. Vendredi : de 9 h à 12 h 30.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers.

QUARTIER SAINT-MICHEL P.I.J. CAMILLE CLAUDEL

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 05.

Horaires d'ouverture

Mardi : de 14 h à 18 h.
Mercredi : de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.
Jeudi : de 14 h à 18 h.

Les accès aux postes sont libres et les ateliers et stages sont programmés tout au long de l'année.

Les modalités d'inscription

- > Une fiche administrative et un règlement intérieur sont à remplir et à signer, sur présentation d'une pièce d'identité.
- > Pour les mineurs, un parent doit être présent obligatoirement pour validation.
- > Une fois la démarche effectuée, un compte vous est attribué. Ce compte permet un accès libre à tous les E.P.N de la Ville.

LE CIO (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)

Contact

Centre d'information et d'orientation

21, promenades des Prés
Tél. : 01 69 92 10 60.
cio-etampes@ac-versailles.fr
www.ac-versailles.fr/cio-etampes

Le CIO est un service public et gratuit de l'Éducation nationale.

Lieu d'écoute et d'accueil pour les collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en rupture de scolarité et jeunes adultes. Les psychologues de l'Éducation nationale, spécialisées dans le conseil en orientation, aident et conseillent les jeunes et leur famille dans l'élaboration des projets scolaires et professionnels, ainsi que la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, grâce à leur expertise en psychologie de l'orientation.

Horaires d'ouverture

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi :

- Tous les matins de 9 h à 12 h 30 (sauf le mardi matin) et tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h.
- Le samedi matin : de 9 h 30 à 12 h 30, selon planning.

Pendant les vacances : Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h, également sur rendez-vous.

LE P.A.E.J. (POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES)

Contact

Le Point Accueil Écoute Jeunes
10, rue de la Plâtrerie
Tél. : 01 69 78 36 04.
p.a.e.j@oppelia.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h à 11 h puis de 12 h 30 à 20 h.
Mardi : de 14 h à 20 h.
Mercredi : de 10 h à 13 h puis de 14 h à 20 h.
Vendredi : de 8 h 30 à 13 h.
Samedi : de 8 h 30 h à 12 h 30 puis de 13 h à 17 h.

Le P.A.E.J s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans et à leur famille. Ce lieu d'accueil gratuit respecte les règles de confidentialité et d'anonymat. Les équipes du P.A.E.J soutiennent et aident les jeunes en état de souffrance due à un mal-être, à des tensions familiales, à des difficultés scolaires, à l'emploi, à des addictions, etc.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)



Contact

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile
21, rue Jean-Baptiste-Eynard
Tél. : 01 64 94 04 96.

Le centre de P.M.I est un service du Conseil départemental. C'est un lieu de prévention où une équipe médico-psycho-sociale accueille et accompagne les futurs pères et mères, les parents et les enfants de moins de 6 ans.

> Le centre propose des consultations médicales, psychologiques et entretiens de puériculture sur rendez-vous.

LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE



Contact

Centre de Planification et d'éducation familiale
21, rue Jean-Baptiste-Eynard
Tél. : 01 64 94 04 96.

Le Centre de Planification et d'Éducation familiale est un lieu d'information et d'écoute. Il est donc possible d'y consulter un médecin, une sage-femme ou encore une infirmière ou une conseillère conjugale

et familiale afin d'évoquer des sujets importants tels que la contraception, la contraception d'urgence, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), l'IVG, le suivi de grossesse.

Horaires d'ouverture

Centre de P.M.I et du Centre de Planification et d'Éducation familiale

Lundi, mardi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Jeudi : de 13 h 30 à 17 h.

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

« ATELIERS FAMILLES »



Contacts et inscriptions

→ Centre social Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

→ Centre social Camille-Claudet

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

→ Centre social Rosa-Parks

35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

Ces espaces ouverts aux parents et aux enfants ont pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'intégration et de renforcer les rencontres et les échanges.

LE JARDIN POTAGER

Cet atelier du mercredi matin consiste en une action collective de

jardinage, ouverte à tous à l'Espace social Rosa-Parks.



© Freepink

LES AIDES DE BIENVENUE

PERMANENCES DU CCAS



→ **Quartier Saint-Michel :**
Centre social Espace Camille-Claudel
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
Tous les jeudis de 9 h à 12 h.

→ **Quartier de Guinette :**
Centre social Espace Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
Tous les jeudis de 14 h à 17 h.

→ **Quartier Croix-de-Vernailles :**
Centre social Espace Rosa-Parks
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.
Tous les mardis de 14 h à 17 h.

→ **Pôle de proximité et de services :**
5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.
Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30.



LA CANTINE à 0,15 €



Les familles étampoises rencontrant une situation financière difficile et temporaire peuvent bénéficier d'une facturation réduite à 0,15 €.

L'attribution de ce tarif est soumise à certaines conditions :

- > La demande est examinée par la Commission sociale via le Centre Communal d'Action Sociale. Cette mesure est valable 3 mois et peut être reconduite de façon exceptionnelle sur demande de la famille et après réexamen de sa situation.
- > L'implication de la famille est indispensable. Elle doit mettre tout en œuvre pour rééquilibrer son budget (dossier de surendettement, suivi budgétaire, régularisation du dossier CAF, indemnités journalières).
- > Le quotient familial doit impérativement avoir été calculé.

Important

Si les factures établies avec le tarif préférentiel ne sont pas acquittées, le dispositif est annulé.

Contacts

→ **Centre Communal d'Action Sociale**

2, carrefour des Religieuses
Tél. : 01 60 81 60 70.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Le tarif de 1 € peut être accordé pour les études dirigées et les accueils de loisirs pour les familles étampoises temporairement en difficultés financières. Les démarches et conditions sont similaires à celle de la cantine 0,15 €.

LES AIDES DE LA CAISSE DES ÉCOLES



La Caisse des écoles est un établissement public communal. De par ses différentes actions, elle contribue à améliorer la qualité de vie scolaire des enfants en participant :

- > Aux sorties de fin d'année scolaire et aux spectacles de fin d'année civile par le versement d'une subvention de 3 € par élève.
- > Aux aides à projets issus des équipes enseignantes (prise en charge des bus, entrée à des spectacles, zoos).
- > Au renouvellement des livres dans les bibliothèques scolaires, 150 € versés à chaque école.
- > En versant une bourse de rentrée scolaire d'un montant de 16 € aux élèves entrant au CP et 31 € aux élèves passant en 6^e. En offrant un ouvrage et une calculatrice à chaque élève quittant le CM2.

Ces sommes sont versées aux familles en septembre.

LE DISPOSITIF COUP DE POUCE



Ce dispositif de la Ville d'Étampes est réservé aux jeunes Étampois (de moins de 26 ans) pour les accompagner à la réussite de leur parcours d'études et de formations. Il s'agit d'une aide complémentaire pouvant soutenir jusqu'à 1 000 € un projet en lien avec un cursus scolaire et/ou une formation. Ce soutien n'intervient qu'après les aides de droit commun (bourse scolaire, de mobilité).

Un dossier est à constituer auprès du SIJE Service Information et accompagnement Jeunesse d'Étampes (le SIJE) (01 69 92 68 00). Présentation du projet par le jeune devant un jury municipal tous les mois.

LE PASS'RENTRÉE



C'est fait pour essayer !

Le Pass'Rentrée, mis en place par la Ville d'Étampes en partenariat avec les associations offre aux jeunes Étampois l'opportunité de pratiquer à l'essai plusieurs disciplines avant de s'inscrire pour l'année.

À savoir

Cette année, le Pass'Rentrée a 20 ans !

LES AIDES SUPPLÉMENTAIRES

L'allocation de rentrée scolaire de la CAF. Cette allocation est destinée aux familles dont les

enfants ont entre 6 et 18 ans.

- > Le montant est variable selon l'âge de l'enfant.
- > Le versement est soumis à certaines conditions.

LES MONTANTS DES ALLOCATIONS POUR LA RENTRÉE 2023

ÂGES	MONTANTS
6-10 ans	398,09 €
11-14 ans	420,05 €
15-18 ans	434,61 €

Attention !

Les parents d'adolescents de 16 à 18 ans ont obligation de confirmer que leur enfant soit toujours scolarisé, étudiant ou apprenti pour la rentrée 2023 sur le site www.caf.fr.

La demande se fait auprès de la CAF ou de la MSA pour les familles non allocataires.

Le site Internet www.caf.fr et à votre disposition pour tout savoir sur cette prestation.

LES PERMANENCES CAF.FR



Des ordinateurs sont tous les jours à votre disposition au Centre social Camille-Claudé afin d'effectuer les démarches sur le site internet de la CAF en toute confidentialité. Un membre de l'équipe est présent pour vous apporter son aide.

Les agents du Centre social Jean-Carmet accueillent les familles et les accompagnent dans leurs démarches sur le site caf.fr du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Un agent CAF assure des rendez-vous toute la journée les vendredis.

Contacts

→ Centre social

Camille-Claudé :

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.

→ Centre social Jean-Carmet :

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

LES AIDES ATTACHÉES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Plusieurs aides peuvent être octroyées aux collégiens et lycéens : l'allocation de rentrée scolaire, les bourses de lycée/collège, les bourses au mérite, la bourse de reprise d'étude de 16/18 ans, le fonds social lycéen, le fonds social pour les cantines...

Le secrétariat de l'établissement fréquenté est le principal interlocuteur.

OBTENIR UNE BOURSE

Afin de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse, vous devez utiliser le simulateur de bourse, sur le site :

http://www.education.gouv.fr/cid151/aides_financieres-au-lycee.html#Le_simulateur_de_bourse_de_lycee

Les parents doivent se connecter au portail Scolarité-Services afin d'effectuer la demande de bourse, celle-ci étant généralisée à tous les établissements publics de toutes les académies.

FONDS SOCIAUX

Ils permettent d'apporter une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de scolarité (exemple cantine).

LES BONS PLANS

De bons plans pour les familles et les jeunes sont régulièrement sur le Facebook SIJE Étampes.

Le saviez-vous :

Le site [un jeune#une solution](#) est une plateforme gouvernementale en pleine évolution sur lequel vous retrouvez un simulateur des aides sociales auxquelles un jeune peut prétendre sur ses études, logements, santé... et des informations sur l'emploi, le volontariat, la formation.

Contact

→ CAF - Site :

www.caf.fr-rubrique « Ma Caf »
Tél. : 0 810 25 91 10.

LE TICKET LOISIRS RÉGION

La Région, dans le but de rendre accessible les îles de loisirs à un grand nombre de familles dont le budget est un frein à leur départ en vacances, propose chaque année aux villes de déposer une demande de tickets loisirs.

De ce fait, l'île de loisirs d'Étampes propose la piscine, la luge, l'accrobranche ou encore la patinoire.

> Renseignement auprès des centres sociaux et du SIJE.

LE TREMPLIN CITOYEN DU DÉPARTEMENT

Ce dispositif est un soutien financier de 400 € pour un projet santé, logement, transport ou d'études et formations.

> Il est destiné aux jeunes Essonnais âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent en bénéficier en contrepartie d'un engagement de 40 h de bénévolat (35 h si le jeune a son PSC1).

> Plus d'informations en téléchargeant le dossier sur le site. Ou auprès du SIJE d'Étampes au **01 69 92 68 00** qui accompagne tous les jeunes dans la constitution de leur dossier.

LE DISPOSITIF CULTURES DU CŒUR

L'association nationale « Cultures du cœur » propose à de nombreux partenaires de faire office de relais « Cultures du cœur » et, à ce titre, de faire bénéficier les familles (sous certaines conditions), de sorties gratuites telles que des spectacles, du théâtre, du cinéma à Étampes et ses alentours ou en région parisienne.

> Pour découvrir l'offre mise en ligne :

www.culturesducoeur.org

> Pour plus de renseignements, contacter le SIJE, le CCAS ou le Centre social le plus proche de chez vous.

JEUNES CITOYENS

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Des jeunes actifs et impliqués.

Contact

SIJE - 22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00
sije@mairie-etampes.fr

À savoir

Pour suivre l'actualité du CMJ, consulter la page www.etampes.fr et Etampes info !

Le CMJ : des jeunes engagés et impliqués pour leur Ville.

Le Conseil Municipal Jeunes est composé d'une trentaine d'élèves, élus pour 2 ans à partir du CM2, de toutes les écoles élémentaires d'Étampes. Il fonctionne les mercredis après-midis de septembre à juin.

Le CMJ permet d'associer les jeunes à la vie locale, de développer leur engagement citoyen autour des thématiques telles que :

- > Le développement durable
- > La solidarité
- > La citoyenneté
- > L'expression.

Ils ont ainsi à leur actif des projets tels que :

Rencontre inter-générationnelles avec les Aînés et les structures locales, ramassage de déchets, création manuelle pour la protection de la nature, actions de solidarité avec vente d'objets réalisés par les jeunes, participation au Téléthon, Octobre rose, Mars bleu, inaugurations...

Les CMJ bénéficient également de sorties pour découvrir nos institutions.

S'AMUSER SE DÉTENDRE

LES ACCUEILS DE LOISIRS DES MAISONS DE QUARTIERS



Pour les 6-11 ans

- > Planète Mômes du Centre social Jean-Carmet, réservé aux enfants des quartiers de Guinette et Hauts-Vallons. Il fonctionne de 8 h 30 à 17 h 30 avec ou sans restauration.
- > Enfant Prodigue du Centre social Camille-Claudet accueille uniquement les enfants habitant le quartier Saint-Michel. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- > L'accueil de loisirs de l'Espace Rosa-Parks est destiné aux enfants du quartier. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 17 h 30. Restauration possible.

Important

Valables pour tous les accueils de loisirs :

> Les bulletins d'inscription sont à remplir sur le Portail Famille.

Pour les 12-17 ans

- > Des animations et des sorties à destination des adolescents sont proposées par les 3 Centres sociaux en accueils de loisirs ouverts de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h pendant les vacances scolaires, le mercredi après-midi de 14 h à 18 h.

À savoir

Les enfants ont la possibilité de participer à ces accueils de loisirs par demi-journée. Pour l'Enfant Prodigue, il n'existe pas de service de restauration.

Important

Valables pour tous les accueils de loisirs :

> Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès des directeurs des accueils de loisirs.

Informations, inscriptions et facturation

→ Centre social Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

→ Centre social Camille-Claudet:
119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

→ Centre social Rosa-Parks
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

Les réservations par 1/2 journée
ainsi que des repas SONT
OBLIGATOIRES.

LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES



Pour répondre aux besoins des parents qui ne peuvent prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé pour leurs enfants.

Les accueils de loisirs proposent un éventail d'activités et de sorties en fonction de l'âge des enfants visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant.

Les enfants en école maternelle (3-6 ans) sont accueillis au sein des centres :

- > Éric-Tabarly
- > Louise-Michel
- > Hélène-Boucher

Pour les enfants en école élémentaire (6-12 ans) c'est sur le site de Valnay qu'ils se retrouvent.

Les accueils de loisirs sont ouverts le mercredi et pendant les vacances scolaires toute la journée.

Informations, inscriptions et facturation

Guichet unique

13, rue Saint-Antoine
Tél. : 01 64 59 27 27.

LES MAISONS DE QUARTIER



Véritables espaces d'accueil, d'échanges et de rencontres, parfaitement intégrées dans la vie communale, les Maisons de quartier développent, en partenariat avec les associations, de nombreuses actions éducatives et de loisirs à destination des familles.

Le Centre social Jean-Carmet

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique et Racontines ;

De 3 à 17 ans : atelier d'arts plastiques. De 3 à 6 ans, le samedi de 10 h à 11 h, et de 11 h à 12 h et de 7 à 17 ans, le mercredi de 15 h à 17 h.

Le Point Lecture : ouvert à tous les âges, cet espace dédié à la lecture ou à l'emprunt de livres est aussi réservé aux jeux et aux activités le mercredi après-midi. Ce service est gratuit et est ouvert les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 17 h à 19 h et les mercredis de 11 h à 12 h puis de 14 h à 17 h.

Atelier groupe de famille : le mardi après-midi de 14 h à 16 h

En route vers l'emploi , insertion professionnelle 18-25 ans

> Accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi, de stages, et dans la construction de leur projet professionnel.

> En parallèle de cet accompagnement des stages de coaching en développement personnel et des formations aux outils numériques en lien avec l'emploi seront proposées, ainsi que des soirées et des sorties afin de créer du lien avec le public.

Le pôle numérique est ouvert :

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Judi de 9 h à 12 h.

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le Centre social Camille-Claudé

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique « Les souris vertes » les jeudis de 9 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 45 à 11 h 30.

De 3 à 6 ans : atelier « Les Pitchounes » les mercredis de 15 h à 16 h 30.

Pour tous les âges : le Pôle du savoir et de la connaissance dispose de 5 000 livres et de jeux de société à consulter ou à emprunter. **Dans cet espace sont également organisés des ateliers de loisirs** : arts plastiques, modelage, initiation à l'utilisation de tablettes, des expositions, des spectacles jeunes publics. **Prêt de livres et de jeux.**

Atelier Rendez-vous des Familles
Le jeudi de 14 h à 16 h pour adultes (hors vacances scolaires).

Le Centre social Rosa-Parks

De 1 à 3 ans : atelier d'éveil, tous les mardis matins de 10 h 30 à 11 h 30 à l'Espace social Rosa-Parks.

De 6 à 11 ans : accueil de loisirs à l'Espace social Rosa-Parks.

De 12 à 17 ans : accueil de loisirs à l'Espace social Rosa-Parks.

Pour la famille : ateliers « Cuisine en famille » un samedi matin par mois.

Les ateliers « adultes » : plusieurs fois par semaine hors période des vacances scolaires.

Les portes ouvertes des 3 maisons de quartier :

Centre social Jean-Carmet,
Centre social Camille-Claudé,
Centre social Rosa-Parks

→ **Mercredi 13 septembre, de 10 h à 18 h.**

Ces portes ouvertes donnent l'occasion de découvrir les ateliers proposés, de s'inscrire, de rencontrer les animateurs des Maisons de quartiers, les associations et les permanenciers présents toute l'année.

PÔLE DE PROXIMITÉ ET DE SERVICES



Le Pôle de proximité et de services offre aux habitants des quartiers de Saint-Gilles, Saint-Martin et Petit-Saint-Mars un espace convivial où sont à leur disposition :

- > Une équipe composée :
 - d'un agent accueil,
 - d'un écrivain public/agent social,
 - d'un animateur social.
- > Concernant les permanences :
 - bailleur social,
 - écrivain public,
 - accompagnement administratif.
- > Un soutien à la réussite scolaire.
- > Un atelier intergénérationnel, sur inscription les mercredis matins, de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires).

Ouvert en journée de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h.

Les enfants inscrits au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) terminent à 18 h.

Informations, inscriptions

→ **Centre social Jean-Carmet**

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

→ **Centre social Camille-Claudé**

119 bis, boulevard Saint-Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

→ **Centre social Rosa-Parks**

35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

→ **Pôle de proximité et des services**

5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.

LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES QUARTIERS



Contact

Le Pôle de développement culturel des quartiers

Centre social Espace Jean-Carmet
1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Un accès à la Culture pour tous !

Les habitants des quartiers de Guinette, Croix-de-Vernailles, St-Michel, St-Martin, Petit-St-Mars et St-Gilles ont la possibilité d'assister à de multiples représentations telles que des concerts, des spectacles ou encore des pièces de théâtre. Le billet d'entrée leur permettant d'accéder à ce service est à 3 € pour les moins de 18 ans et 5 € pour les 18 ans et plus.

LE STUDIO DE RÉPÉTITION



Contact

→ **Centre social Espace Jean-Carmet**

1, avenue des Noyers-Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Un studio de répétition professionnel a été aménagé au Centre social Espace Jean-Carmet. Il est entièrement équipé, insonorisé et climatisé et peut de ce fait, accueillir tous les musiciens (qu'il soit un groupe ou seul) de tous âges et de tous niveaux.

SAISON CULTURELLE DE LA VILLE



Depuis plusieurs saisons, la Ville d'Étampes a fait la démarche d'ouvrir sa programmation culturelle le théâtre et plus généralement le spectacle vivant de qualité à tous les habitants.

À noter

L'agenda des spectacles est disponible sur www.etampes.fr > Agenda

LE MUSÉE INTERCOMMUNAL D'ÉTAMPES



Contact

Cour de l'Hôtel-de-Ville
Place de l'Hôtel-de-Ville et des
Droits-de-l'Homme

Contact

Accueil : 01 64 59 59 96.
Médiation : 01 75 59 70 55.
musee@caese.fr
Facebook Musée et Pays de
l'Étampois
Facebook LaCAESE

Par le biais de ses nombreuses disciplines et multiples collections, le Musée intercommunal d'Étampes retrace toute la vie locale :

- > La paléontologie, l'archéologie, les Beaux-Arts, l'art contemporain et l'ethnologie.
- > Le service pédagogique participe également aux projets de classes pour tous les niveaux scolaires. Des ateliers viennent compléter les visites du Musée.
- > Les enfants pourront bénéficier d'ateliers de sensibilisation au patrimoine local et aux collections du Musée qui seront organisés tout au long de l'année.

À savoir

Téléchargez gratuitement l'application touristique de l'agglomération pour découvrir le territoire autrement (sur Google play et App Store)

À noter

Pour l'année 2023 le Musée sera fermé pour le Chantier des Collections.

Rendez-vous sur Facebook Musée Pays de l'Étampois pour suivre l'actualité (expo, ateliers, visites...).

LE SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Contact

Le service du patrimoine Pays d'Art et d'Histoire

Hôtel Anne-de-Pisseleu
Place de l'Hôtel-de-Ville et des
Droits-de-l'Homme
Tél. : 01 75 59 70 51.

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme d'Étampes.

Tél. : 01 64 94 99 10.

tourisme@caese.fr

Facebook Musée et Pays de l'Étampois - Facebook LaCAESE

Le Pays d'Art et Histoire de l'Étampois vous propose des visites découvertes, conférences, visites insolites et événements à réaliser en famille ou entre amis tout au long de l'année.

LES ARCHIVES MUNICIPALES



Contact

Les Archives municipales

12, carrefour des Religieuses
Tél. : 01 60 81 60 68

archives.municipales@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi uniquement rendez-vous au 01 60 81 60 68.

Pour tout savoir sur la Ville d'Étampes et son histoire, ainsi que celle de sa Région depuis le Moyen Age.

Le cycle de conférences Les Samedis de l'Histoire est proposé tous les samedis, de 17 h 30 à 19 h 30, à la Maison des Services Publics Municipaux, de septembre à juin (selon un programme défini).

À savoir

Une pièce d'identité doit être présentée afin de consulter les archives.

Consultation gratuite.

LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL



Contact

Le Théâtre intercommunal

Rue Léon-Marquis

Réservations et renseignements
service.culturel@caese.fr

Tél. : 01 64 94 99 09.

Page Facebook : Théâtre intercommunal d'Étampes

Le Théâtre intercommunal d'Étampes est soutenu par le Département de l'Essonne pour sa programmation et ses actions culturelles dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Culturel.

De nombreuses représentations sont dédiées au public scolaire et des séances d'actions culturelles sont organisées régulièrement en amont des spectacles, au sein des écoles, des collèges et des lycées du territoire.

Des spectacles adaptés aux tout-petits sont proposés tout au long de l'année. Les spectacles sont proposés à des tarifs très accessibles (de 3 à 20 €).

- > Un abonnement permet la découverte de 4 spectacles pour 50 €.
- > Un abonnement tarif réduit de 4 spectacles pour 36 €.
- > La carte famille à 30 € comprend 2 billets adultes et 2 billets enfants pour un même spectacle.

CINÉTAMPES



Contact

CINÉtampes

Théâtre intercommunal d'Étampes
Rue Léon-Marquis

Renseignements au service culturel intercommunal cinetampes@caese.fr
Tél. : 01 75 59 70 50.

Salle Art et Essai, CINÉtampes propose du cinéma d'auteur, des films d'animation, des documentaires, des soirées thématiques (Ciné-Philo ou Ciné-Peinture, et Ciné-concerts...).

CINÉtampes travaille aussi en étroite collaboration avec les établissements scolaires de la ville et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonnes avec les dispositifs « École », « Collège », « Lycéens et apprentis au cinéma ».

LE PÔLE DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : MUSIQUE, DANSE ET ARTS PLASTIQUES (SERVICE INTERCOMMUNAL)



Contact

Musique et Arts Plastiques

• 19 bis, rue Louis-Moreau
Tél. : 01 64 59 26 76.
conservatoire.etampes@caese.fr
ecole.artsplastiques@caese.fr
Plus d'informations www.caese.fr

Musique et Danse

• Rue Jules-Ferry
91660 LE MÉRÉVILLOIS
Tél. : 01 64 95 12 20.
conservatoire.mereville@caese.fr

Donner le goût et les moyens de jouer ensemble, faire partager la musique, la danse et les arts plastiques, telle est la mission du Pôle des enseignements artistiques.

Espace d'épanouissement artistique et culturel, le Pôle des enseignements artistiques a pour ambition de permettre à tous d'approcher les arts de manière ludique et didactique. Fort de ses 43 professeurs qualifiés, le conservatoire propose des cursus diplômants, personnalisés ou encore adulte accessibles à tous selon l'âge et les souhaits d'apprentissage. S'inscrivant au sein du schéma national des enseignements artistiques, le cursus diplômant mène vers la validation du Certificat de fin d'études tandis que le cursus personnalisé est construit par l'élève, selon son projet, et en collaboration avec la direction du Conservatoire. La danse est proposée sur le site de Méréville au sein de la Maison des

jeunes. Cette discipline est accessible dès 6 ans grâce à l'initiation danse. L'école d'arts plastiques propose différents cours accessibles dès 7 ans aux enfants, adolescents et adultes, et dispensés par 4 professeurs dotés de spécialités plastiques propres. Les cours sont donnés aux ateliers de Morigny-Champigny ainsi qu'à l'école d'Abbéville-la-Rivière. Disposant depuis la rentrée 2022 d'un tronc commun avec le conservatoire, les élèves ont la possibilité de construire leur parcours artistique en transversalité avec la musique et la danse.

BIBLIOTHÈQUE DIANE-DE-POITIERS



Contact

Bibliothèque Diane-de-Poitiers

4, rue Sainte-Croix
Tél. : 01 64 94 05 65.
bibliotheques.caese.fr

Horaires d'ouverture :

mardi : de 14 h à 18 h
mercredi : de 9 h à 18 h
vendredi : de 14 h à 19 h
samedi : de 9 h à 17 h.

La Bibliothèque intercommunale Diane-de-Poitiers permet d'emprunter gratuitement un nombre illimité de documents : livres, films, CD, livres lus et revues.

La bibliothèque, c'est aussi tout au long de l'année : des ateliers numériques, d'écriture ou créatifs, des expositions, des spectacles, des sessions jeux vidéo ou jeux de société, des rencontres autour du livre... agenda à retrouver sur le portail : bibliotheques.caese.fr

À noter

Des espaces de travail sont à disposition pour les révisions scolaires, recherches et démarches en ligne, avec des postes informatiques et un accès wifi pour se connecter à Internet.

- > **Pour les 0 à 4 ans** : rendez-vous réguliers avec Les Racontines musicales et en mai, un temps fort consacré aux tout-petits.
- > **Pour les plus grands (à partir de 5 ans)** : des rencontres, ateliers créatifs, après-midi jeux de société ainsi que d'autres événements autour d'Halloween, la semaine de la science, Noël...
- > **Pour les néophytes et amateurs de jeux vidéo** : Jeux vidéo sur Playstation 5 et Switch à découvrir et à expérimenter sur place à différents moments de la semaine. L'accès à l'espace Jeux vidéo est ouvert à tous après signature d'une charte (les mineurs de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Pour rencontrer d'autres joueurs, participer à des tournois endiablés, pensez au rendez-vous régulier B1bliOGam3s.

NOUVEAU

On peut désormais emprunter les jeux vidéo.

- > **Pour les mordus de mangas (à partir de 8 ans)** : participez aux votes du prix "Yomu" avec au programme : présentation de la sélection des bibliothécaires à découvrir et à commenter, mais aussi des discussions autour de la planète manga.

BIBLIOTHÈQUE ULYSSE



Contact

Bibliothèque Ulysse

6-8, rue Jean-Étienne-Guettard
Tél. : 01 69 78 06 67.

Horaires d'ouverture :

mercredi : 14 h à 18 h
samedi : 14 h à 17 h

et pendant les petites vacances scolaires :

mardi : 14 h à 18 h
mercredi : 14 h à 18 h
samedi : 14 h à 17 h

Un très large choix de livres (albums, romans, bandes dessinées, mangas, documentaires) ainsi que des DVD sont mis à la disposition des enfants de 0 à 14 ans par la bibliothèque Ulysse.

De plus, des animations, des ateliers, des spectacles ainsi que des expositions sont régulièrement proposés.

Vous pouvez emprunter des jeux de société.

- > **Pour les 5 ans et plus** : Ateliers jeux de société, pour se divertir, partager des moments de convivialité et découvrir ou redécouvrir une multitude de jeux.

À noter

Les programmes complets des animations de ces deux bibliothèques sont disponibles sur le site Internet : bibliotheques.caese.fr et sur www.etampes.fr>guides

Modalités de prêt valables pour l'ensemble des bibliothèques :

Il suffit de présenter un justificatif de domicile et une autorisation parentale (pour les enfants mineurs) afin de s'inscrire et obtenir sa carte de lecteur gratuitement.

LIRE ET FAIRE LIRE

Dans les écoles élémentaires Les Prés, Jacques-Prévert et l'école maternelle Louise-Michel, un rendez-vous intergénérationnel a lieu une fois par semaine et est animé par des bénévoles dans le but de donner aux enfants l'envie de lire.

PISCINE INTERCOMMUNALE CHARLES-HAURY À ÉTAMPES



Avenue du Marché-Franc
91150 ÉTAMPES
Tél. : 01 64 94 02 55.

Vacances d'été

Du lundi au vendredi :
11 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi, dimanche :
9 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi :
11 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi : 14 h 15 - 19 h 30

Dimanche : 8 h 30 - 13 h

Hors vacances scolaires

Lundi, mardi : 12 h 15 - 14 h

Mercredi : 12 h 30 - 18 h

Vendredi : 12 h 15 - 14 h / 18 h 45
- 21 h 45

Samedi : 14 h 15 - 18 h 30

Dimanche : 8 h 30 - 13 h

Ouverture au mois de juin

Lundi, mardi : 12 h 15 - 14 h

Mercredi : 12 h 30 - 18 h

Vendredi : 12 h 15 - 14 h / 18 h 45
- 21 h 45

Samedi : 14 h 15 - 19 h 30

Dimanche : 9 h - 12 h 45 / 13 h 30
- 19 h 30

LES RÈGLES DE VIE EN COMMUNAUTÉ

LA PAUSE DÉJEUNER

On respecte les règles de vie en collectivité !

Afin que la pause déjeuner se passe dans une ambiance conviviale, des règles de vie doivent être respectées, tant à l'égard des autres enfants que du personnel, mais aussi du matériel et de la nourriture.

Le soir, on ne laisse surtout pas son enfant seul dans la rue !

La circulation des mineurs de moins de 13 ans est réglementée pendant les congés scolaires. Un arrêté municipal pris en 2001 précise qu'un enfant de moins de 13 ans ne peut circuler seul dans la ville de 23 h à 6 h.

Merci aux parents de contribuer au respect de cette mesure qui vise à protéger les enfants.



© Adobe Stock

MES NOTES

Ruled writing area for page 42, featuring horizontal dotted lines for text entry.

Ruled writing area for page 43, featuring horizontal dotted lines for text entry.





ÉTAMPES, VILLE RELAIS
DE LA FLAMME OLYMPIQUE
22 juillet 2024

Guide de la Reprise

2023/2024

Imprimerie municipale d'Étampes. Imprimé sur du papier issu des forêts durablement gérées.